

*Direction des routes***Arrêté du 3 septembre 2001 portant nomination des membres de la commission permanente d'enquête commune aux deux ponts de Tancarville et de Normandie**NOR : *EQUR0110174A*

Le ministre de l'équipement, des transports et du logement,

Vu l'arrêté du 18 janvier 1989 portant création d'une commission permanente d'enquête commune aux deux ponts de Tancarville et de Normandie ;

Vu l'arrêté du 8 décembre 1998 portant nomination des membres de la commission permanente d'enquête commune aux ponts de Tancarville et de Normandie ;

Vu l'arrêté du 7 juin 2001 modifiant l'arrêté du 18 janvier 1989 portant création d'une commission permanente d'enquête commune aux deux ponts de Tancarville et de Normandie ;

Vu la proposition du préfet de la région Haute-Normandie et du département de la Seine-Maritime, en date du 25 juillet 2001,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont désignés comme membres de la commission permanente d'enquête les personnes dont les noms suivent :

- membres de la chambre de commerce et d'industrie du Havre : M. Rosay (Philippe), M. Verger (Daniel), M. Lafarge (Antoine), M. Michel (Pierre) ;
- membres du conseil régional de Haute-Normandie : M. Beaufiles (Jean), M. Dupray (Patrice) ;
- membres du conseil général de la Seine-Maritime : M. Merville (Denis), M. Besselat (Jean-Yves), Mme Guillemet (Annie), M. Jegaden (Jean-Louis) ;
- membres du conseil général de l'Eure : M. Flambard (Jean-Pierre), M. Morin (Hervé) ;
- membres du conseil général du Calvados : M. Lamarre (Michel), M. Deshayes (Yves) ;
- membre de la ville du Havre : M. Levallois (Jean) ;
- membre de la ville d'Honfleur : M. Leprou (Philippe) ;
- membre du port autonome du Havre : M. Lecomte (Jean-Pierre) ;
- membre de l'automobile-club de l'Ouest : M. Viandier (Bernard) ;
- membre de la chambre syndicale des transporteurs routiers de la Seine-Maritime : M. Vallée (Bernard).

Article 2

Sont désignés comme suppléants des membres de ladite commission les personnes dont les noms suivent :

- M. Bertrand (Serge), suppléant de M. Rosay (Philippe) ;
- M. Lenhardt (François-Xavier), suppléant de M. Verger (Daniel) ;
- M. Shoorens (Jean-Marie), suppléant de M. Lafarge (Antoine) ;
- M. Aparé (Jean-Yves), suppléant de M. Michel (Pierre) ;
- Mme Simon (Viviane), suppléante de M. Beaufiles (Jean) ;
- M. Gantier (Jean-Michel), suppléant de M. Dupray (Patrice) ;
- M. Fidelin (Daniel), suppléant de M. Merville (Denis) ;
- M. Faucon (André), suppléant de M. Besselat (Jean-Yves) ;
- M. Heuze (Gérard), suppléant de M. Guillemet (Annie) ;
- M. Barrier (Michel), suppléant de M. Jegaden (Jean-Louis) ;
- M. Huard (Alain), suppléant de M. Flambard (Jean-Pierre) ;
- M. Hurabielle (Charles), suppléant de M. Morin (Hervé) ;
- M. Colin (Olivier), suppléant de M. Lamarre (Michel) ;
- M. Beaujan (Patrick), suppléant de M. Deshayes (Yves) ;
- M. Philippe (Edouard), suppléant de M. Levallois (Jean) ;
- M. Destin (Raymond), suppléant de M. Leprou (Philippe) ;
- M. Darce (Michel), suppléant de M. Lecomte (Jean-Pierre) ;
- Mme Guigourez (Joëlle), suppléante de M. Viandier (Bernard) ;
- M. Bernard (Daniel), suppléant de M. Vallée (Bernard).

Article 3

Le mandat des personnalités désignées aux articles 1 et 2 arrivera à expiration le 31 juillet 2004.

Article 4

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministre de l'équipement, des transports et du logement.

*Le ministre de l'équipement,
des transports et du
logement,*
Jean-Claude Gayssot